



# Qui sommes-nous ?



L'Association pour le Développement, l'Enseignement et la Recherche en Ergothérapie est une association loi 1901 sans but lucratif.

L'ADERE s'organise en deux instances :

- Un Institut de Formation en Ergothérapie : activité principale;
- Un Département de Recherche et Formation Continue.

L'ADERE dispense une formation de qualité, **validée par Médecine Sorbonne Universités**, débouchant sur l'obtention du Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute et d'un grade de Licence universitaire.

L'ADERE propose une formation continue tout au long de la vie pour les professionnels en activité.

Les étudiants inscrits à l'ADERE bénéficient de tous les services universitaires : bourses ....

## Les chiffres clés

**1954** : Création de L'ADERE. Cela en fait historiquement le premier Institut de Formation en Ergothérapie français avec Nancy.

**1964** : Agrément de l'ADERE par la World Federation Of Occupational Therapy (WFOT).

**2015** : Signature d'une convention avec Médecine Sorbonne Université <https://medecine.sorbonne-universite.fr/>

**2 020 étudiants** ont été diplômés depuis 1974

**96 %** de réussite au Diplôme d'État en 2020

Taux d'employabilité élevé.

# Le métier

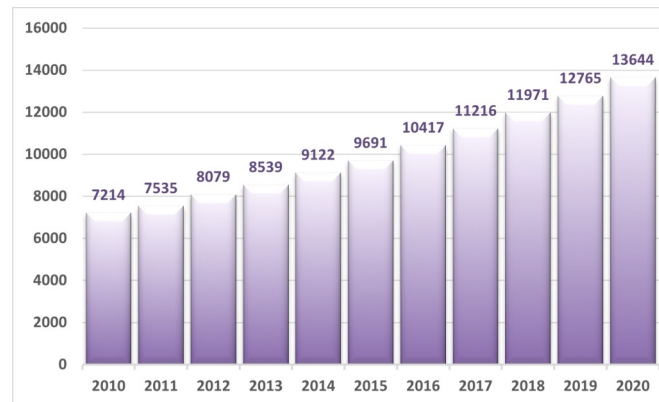
**L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé.**

**L'objectif de l'Ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace.** Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société.

Source : Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) - [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)

## Démographie

Évolution du nombre d'ergothérapeutes en France



Source : Statistique DRESS 2020

# Devenir Ergothérapeute à l'IFE ADERE

Pour exercer ce métier, il faut être titulaire du **Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute**.

**Durée des études : 3 ans**

**Modalités d'admission :**

**I. Inscription dans ParcoursSup et admission sur dossier (48 places).**

*Une attention spécifique est portée à tous les dossiers quels que soient les parcours après confirmation de l'inscription sur la plateforme.*

**II. 1ère année d'étude de médecine - Convention avec Médecine Sorbonne Universités (10 places).**

**III. Formation Professionnelle Continue (2 places).** Ce dispositif d'adresse aux personnes ayant au moins 3 ans d'activité professionnelle

**Coût de la formation : 4 953 euros / an + CVEC + 50€ de cotisation à Médecine Sorbonne Universités**



La **formation** est régie par l'arrêté du 5 juillet 2010 qui l'inscrit dans un cursus Licence, Master, Doctorat, qui ouvre sur des possibilités de poursuite d'études.